

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
31 OCTOBRE 2017

DATE d'AFFICHAGE
10 NOVEMBRE 2017

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 36
Présents : 29
Votants : 34

L'an deux mille dix-sept,
le 7 novembre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Le Guerno en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mme Colette BENOIT, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Jean-Louis GACHE, - Mme Emmanuelle GONÇALVES, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - M. Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Alain DANIEL, - Bernadette GRIGNON, - Christine SAVARY, - Nathalie CALLE, - Mireille LUCAS.

M. Daniel BOURZEIX donne pouvoir à M. Bruno LE BORGNE
M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Michel CRIAUD
M. Alain DANIEL donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE
Mme Bernadette GRIGNON donne pouvoir à M. Bernard AUDRAN
Mme Christine SAVARY donne pouvoir à M. Jean-Pierre PRUNAUT

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Odile ORJUBIN a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°123-2017 – ADMINISTRATION GENERALE – ATTRIBUTION DES COMPETENCES A CHAQUE
VICE-PRESIDENT**

Le Président rappelle que, par délibération n° 119-2017 du 24 octobre 2017, le Conseil Communautaire a procédé à l'élection de ses Vice-présidents. Il convient dorénavant de leur attribuer une compétence afin d'animer les commissions communautaires.

Le Président propose de déléguer la présidence des commissions de la manière suivante, étant entendu qu'il mènera les travaux de la commission « Aménagement du territoire » :

- Chantiers d'insertion : Denis LE RALLE
- Culture – TIC – Sports : Bernard AUDRAN
- Développement économique : Michel CRIAUD
- Emploi formation : Gérard GUILLOTIN
- Enfance jeunesse : Bertrand ROBERDEL
- Environnement : Joël BOURRIGAUD
- Finances – Ressources Humaines – Mutualisation : Guy DAVID
- Solidarités : Christian DROUAL
- Travaux : Patrick BEILLON

Il est par ailleurs précisé que Mme Marie-Odile JARLIGANT aura en charge les relations extérieures et M. Jean-Marie LABESSE le tourisme sans commissions dédiées.

Envoyé en préfecture le 15/11/2017

Reçu en préfecture le 15/11/2017

Affiché le

ID : 056-200027027-20171107-DELIB_123_2017-DE

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution des compétences aux Vice-présidents telles que définies ci-dessus.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 15/11/2017
Le Président,

